

Conseil d'école
École Sainte-Jeanne-d'Arc
Points saillants de la réunion du 5 novembre 2019

- Nous avons eu le plaisir de recevoir monsieur Joël Lavoie pour une présentation de la fondation franco-Albertaine. Nous le remercions!
- La sécurité des enfants de notre école est notre priorité. Nous vous rappelons de ne pas stationner ou déposer vos enfants devant l'entrée principale. Nous voudrions vous remercier de votre collaboration. Et nous allons continuer de faire de la surveillance de façon aléatoire dans le stationnement du personnel. Nous profitons de cette tribune pour remercier les parents bénévoles qui assument les surveillances.
- Nous aimerions rappeler que si vous avez des inquiétudes face à certaine situation la procédure est :
Étape 1 : En parler en prenant un rendez-vous avec l'enseignant de votre enfant.
Si cela n'est pas réglé, passez à l'étape 2.
Étape 2 : En parler directement avec la direction de l'école.
Si cela n'est pas réglé, passez à l'étape 3.
Étape 3 : Prendre un rendez-vous avec monsieur Robert Lessard ou un membre désigné par le CSCN.
- Nous vous rappelons que si un parent a un point à apporter au conseil d'école, il se doit de communiquer avec le président (Yic Camara : camarayic@gmail.com) au moins 3 jours avant la réunion, afin que le conseil d'école ait le temps de se préparer. Le président décidera si ce point doit être mis à l'ordre du jour.
- La prochaine réunion se tiendra le 3 décembre 2019 à 18h45, avec la présentation de monsieur David Caron de la FPPA.